

Le 6 décembre, partout en France, des salariés ont témoigné lors d'assemblées générales, de rassemblements et de manifestations leur refus des propositions patronales et ont exigé leur retrait.

CC66 : victoire possible



Le 6 décembre, les salariéEs ont montré qu'ils ne sont pas dupes de la volonté des patrons de remettre en cause la convention collective et les droits acquis.

La refonte des classifications n'est que la première étape. Derrière, il y a la révision des rémunérations avec la mise en place d'un salaire au mérite par l'introduction d'une part variable liée au poste et d'une prime d'objectifs. Aucune garantie n'est donnée sur les autres acquis, congés trimestriels, supplément familial....

Le refus a été manifeste : 3000 manifestantEs à Paris plus de 2000 au total en province !

Une victoire : l'arrêt des négociations

La fédération Sud santé-sociaux a appelé avec la Cgt aux actions du 3 novembre et du 6 décembre pour bloquer les négociations, considérant que celles-ci ne peuvent s'ouvrir sur les bases de discussion et dans la logique fixées par les patrons.

Là dessus nous avons gagné.

Le SOP (syndicat employeur) affirme "les négociations relatives à la refonte des classifications sont suspendues. Elles ne pourront éventuellement reprendre qu'à la demande expresse des organisations syndicales..."

Une logique dangereuse

Contrairement au discours des patrons et de la CFDT, exiger le retrait des propositions patronales ce n'est pas cautionner la convention collective telle qu'elle est aujourd'hui. Ce n'est ni approuver les inégalités ni faire preuve d'immobilisme.

Il ne faut pas tromper les salariés et nous n'oublions pas ce que sont devenues les autres conventions collectives de la branche UNIFED. La logique actuelle est de baisser le coût du travail et casser les garanties collectives.

Relever les débuts de carrière sans bouger la masse salariale, cela veut dire que d'autres salariés payent cette augmentation par une valorisation restreinte du déroulement de carrière (30%).

Quand il y a inégalité dans la progression, 60% pour les éducateurs spécialisés et 30% pour les AMP, la solution n'est pas de ramener tout le monde à 30%.

En individualisant les parcours professionnels, on cautionne l'individualisation du salaire et la disparition des métiers au profit des fonctions.

En proposant une "prime d'objectifs", on est pas loin du salaire au mérite mais surtout de la transformation des secteurs médico-social et social en secteur productif qui doit être rentable comme le préconise la loi de 2002. C'est cette logique que Sud santé sociaux refuse d'entériner.

Négocier oui mais sur d'autres bases

Il faut faire évoluer la convention collective mais avec l'ensemble des salariés.

A l'issue de la manifestation de Paris, des salariés se sont retrouvés en assemblée générale et ont lancé un appel (voir au dos) pour constituer des collectifs de salariés syndiqués et non syndiqués pour :

- surveiller l'évolution des négociations
- organiser une campagne d'information sur les enjeux actuels sur la rénovation de la CC 66
- construire une plate forme de revendications qui prennent aussi en compte les demandes des travailleurs sociaux en formation et devant servir de base de négociation lors de la réouverture des négociations, et donc proposée comme telle aux organisations syndicales dites représentatives.

L'assemblée générale a aussi décidé d'une date de rencontre de coordination de tous les collectifs le samedi 7 janvier 2006 à Paris.

Gagner sur la CC 66 c'est l'espoir pour les autres conventions de la branche de pouvoir repartir plus forts en négociations pour reconquérir nos droits perdus.